L’Observatoire de l’Immigration et de la Démographie : « Les immigrées algériennes ont un taux de fécondité de 3,69 enfants par femme en France contre 2,2 en Algérie, la convergence est très lente »

15/01/2024 à 11h41



(…)

Ce constat vaut particulièrement lorsque l’on s’intéresse à la ventilation des naissances selon le lieu de naissance des parents. **Ainsi, depuis l’an 2000, le nombre annuel d’enfants nés sur le territoire et issus de deux parents eux-mêmes nés en France a diminué de 22% ; mais dans le même temps, les naissances issues d’au moins un parent né hors-UE ont augmenté de 40% et celles issues de deux parents nés hors-UE ont augmenté de 72%.** Cela signifie que la France se trouve aujourd’hui confrontée à des dynamiques de fécondité contradictoires sur son sol : la natalité « native » se contracte fortement, tandis que la natalité issue de

l’immigration extra-européenne augmente de manière très significative. Un tel constat se retrouve dans la répartition globale des naissances : près d’un tiers (29%) des enfants nés en France en 2022 ont au moins un parent né hors de l’Union européenne.

Ce bouleversement démographique doit être compris par l’action conjointe de deux moteurs explicatifs : l’accélération des flux migratoires d’une part, la natalité différenciée de certaines populations immigrées d’autre part. La hausse rapide et forte de l’immigration vers la France depuis la fin des années 1990 est attestée par de multiples indicateurs, le plus central résidant dans l’évolution du nombre annuel de premiers titres de séjour accordés par notre pays : celui-ci a augmenté de 153% entre 1999 et 2022 – dans l’attente des premières données provisoires pour 2023 qui devraient confirmer cette tendance haussière.

(…)

Par ailleurs, plusieurs études institutionnelles attestent de l’existence d’un différentiel de fécondité notable entre les femmes immigrées de certaines origines et les femmes non immigrées. L’un de ces travaux scientifiques, publié par l’Ined en 2019 et portant sur les données de l’année 2014, établissait ce fait de manière saisissante : **les immigrées algériennes en France avaient en moyenne 3,69 enfants par femme, soit nettement plus qu’en Algérie même (où l’indice conjoncturel de fécondité était seulement de 3 enfants par femme)**.

Le même constat différentiel vaut pour les femmes immigrées tunisiennes, marocaines et turques, dont le taux de fécondité en France était compris entre 3,12 et 3,5 enfants par femme, tandis que l’indice de fécondité dans leurs pays d’origine se situait entre 2,1 et 2,4 enfants. Les études démographiques indiquent que les taux de fécondité des personnes immigrées ont tendance à diminuer à la génération suivante et à

converger progressivement vers la moyenne des natifs. **Toutefois, cette convergence est lente et ses effets se trouvent fortement mitigés par l'accélération des nouveaux flux entrants, d'autant plus que le pic de naissances chez les femmes immigrées se situe dès la première année suivant leur arrivée en France – comme l'Insee l'a établi dans une étude parue au printemps dernier.** Il se maintient à un niveau particulièrement élevé durant les cinq années qui suivent leur installation, puis diminue ensuite progressivement.

(…)

Le Figaro